

L'ASSURANCE MONT-ROYAL
 Compagnie Indépendante (Incendie)
 Bureaux : 1720 rue Notre-Dame
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL
 RODOLPHE FORGET, Président.
 J. E. OLÉMENT, Jr., Gérant-Général.

Assurance
CONTRE LES VOLEURS
 BRIS de GLACES
 COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO.
 Bâtisse New York Life, Phone, Main 2367
 ISIDORE CREPEAU, Gérant.

Sun Life Assurance Company of Canada
 Bureau Principal, - MONTREAL
 L'homme habile à prendre des assurances et qui veut conduire son affaire d'une manière strictement honnête et honorable, a une excellente occasion de le faire dans cette Compagnie "Prosperé et Progressive." Ecrivez au Surintendant des Agences à Montréal.

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000
La Compagnie Equitable d'Assurance Mutuelle
 Contre le Feu.
 BUREAU : 160 rue St. Jacques.
 S. T. WILLETT, Président.
 F. GAUTHIER, Gérant.

LA CANADA LIFE A PAYÉ
 en 1905, aux détenteurs de polices ou à leurs représentants : : : : :
\$3,272,000
 contre des paiements similaires de
\$4,954,000
 faits par les vingt-et-une autres compagnies Canadiennes.

(ÉTABLIE 1853)
The Phenix Insurance Company OF BROOKLYN
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30
 Robert Hampson & Son, Agents,
 30 rue St-Sacrement, Montréal

Assurances

LE DETENTEUR DE POLICE ET SES DROITS

Par M. Monagan, de la Mutual Life Assurance Co.

(Suite).

Etant donnés les droits qu'il a dans sa compagnie, il faudrait que le détenteur de polices ne fasse pas de différence en faveur de tout assuré particulier. Il a donc le droit d'aider à punir les agents qui offrent des polices au rabais et de faire de cette pratique, un délit pouvant être sujet à répression. Il a le droit de recevoir un prompt paiement pour ses réclamations, quand celles-ci sont présentées. Il a le droit de s'objecter à toute indécision de la part de la compagnie, indécision qui, pour une raison triviale, retarderait le paiement de ses réclamations, quand il est dû. Aujourd'hui, en général, les compagnies paient promptement, mais il y a des cas isolés où les paiements tardifs sont encore communs et je crois que notre gouvernement devrait mettre une limite à de tels délais qui font tant de tort à l'assurance.

J'arrive maintenant au dernier des droits des détenteurs de police que j'aie le temps de discuter. C'est un droit des plus importants—c'est celui de voir à ce que la prime qu'il paie pour la protection de sa femme et de ses enfants, ou pour subvenir à ses propres besoins dans sa vieillesse, ne soit pas taxée.

Quelques détenteurs de polices savent aujourd'hui qu'une taxe de 2 p.c. est imposée par nos gouvernements Provincial et Municipal sur les primes payées. Je crois qu'il est du devoir des compagnies d'avertir chaque détenteur de polices au sujet de cette taxe qui, bien qu'imposée d'une manière nominale aux compagnies, est en réalité payée par le détenteur de polices. Jusqu'ici les gérants de compagnies canadiennes d'assurance, faisant affaires dans cette province, se sont élevés plusieurs fois contre cette taxe, mais aucune législation pour y remédier n'a été accordée. Ils ont présenté des objections au président du Parlement Provincial et à son cabinet pour lui montrer l'injustice qu'il y avait à taxer le détenteur de polices à \$2.00 pour chaque prime de \$100 qu'il paie pour la protection de sa femme et de sa famille, alors que certain assuré a déjà contribué sa part entière de taxes tant municipales que provinciales, tandis que son voisin qui n'est pas assuré et qui est probablement dépensier et court le risque de laisser sa famille à la charge de la province et de

THE Imperial Live Stock Corporation, Fonds Garanti, \$100,000. Assurance contre la mortalité du Bétail et des Chevaux. Mortalité Générale. Poulinage. Étalons, Castration, Bétail. Mort Accidentelle. Nous payons le montant assuré quelle que soit la nature de la mort.

Bureau :
 Chambres 6 et 7, Edifice New York Life, MONTREAL.
 Nous demandons des agents.

Enfermez vos soucis de bureau dans votre place d'affaires pendant la nuit. Il pourrait arriver que le lendemain matin ils aient disparu.

WESTERN ASSURANCE CO.
 INCORPORÉE EN 1851
 AUTIF, au-delà de - - \$1,281,180.06
 REVENU pour 1907, au-delà de 3,299,831.94
 Bureau Principal: TORONTO, Ont.
 Hon. Geo. A. Cox, Président.
 W. R. BROCK, Vice-Président.
 W. B. MEIKLE, Gérant-Général.
 C. C. FOSTER, Secrétaire.
 Succursale de Montréal:
 189 rue Saint-Jacques.
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE
 L'actif en espèces dépasse . . . \$56,000,000
 Les Placements Canadiens dépassent . . . 3,750,000
 Les Réclamations payées dépassent . . . 230,000,000
 SUCCURSALE CANADIENNE ;
 Bureau Principal, Edifice de la Compagnie, Montreal.
 Directeurs Canadiens :
 E. S. CLOUSTON, Ecr. Président
 GEO. E. DRUMMOND, Ecr., F. W. THOMPSON, Ecr., JAMES CRATHERN, Ecr.
 Sir ALEXANDRE LACOSTE.
 J. GARDNER THOMPSON, Gérant Résident.
 WM. JACKSON, Député Gérant.
 J. W. BINNIE, Aast. Député Gérant.

La Clé d'Assurance sur la Vie "METROPOLITAN"
 Incorporée par l'état de New-York.)
ACTIF : \$198,320,463.23
 Le nombre des Polices 9,620,000 en vigueur, est plus élevé que celui de toute autre compagnie sur le continent d'Amérique.
 En 1907 la "Metropolitan" a fait, en Canada, des opérations d'assurance, au chiffre de \$16,320,000 répartis en 93,114 polices d'assurance.
 Les Contrats d'assurance de la Compagnie sont rédigés et écrits en langue française et en langue anglaise.
 La Compagnie a, dans la province de Québec, un service d'au moins 500 agents canadiens, experts à expliquer les avantages de l'ASSURANCE SUR LA VIE.
 De plus son dépôt réel au Gouvernement du Canada, pour protéger les Assurés, est de plus de \$4,500,000.